

Supplément à la proposition

Assurance contre les erreurs et omissions à
l'intention des techniciens et technologues
en génie et en architecture

DÉCLARATION ET SIGNATURE

Le proposant soussigné à l'égard de l'assurance déclare que l'exclusion relative à la conception-construction, figurant dans le libellé de la police et reproduite ci-dessous, lui a été expliquée et il confirme en accepter les conditions.

Nom du proposant (caractères d'imprimerie)

Signature du proposant

Poste du proposant

Date (jj/mm/aaaa)

Conception-construction

RÉCLAMATIONS résultant de services rendus par l'ASSURÉ lorsque la construction, l'installation, l'érection, la fabrication, l'assemblage ou l'usinage est aussi fait par l'ASSURÉ ou pour son compte ou par une entreprise connexe dans laquelle l'ASSURÉ détient directement ou indirectement une participation ou qui détient directement ou indirectement une participation dans l'ASSURÉ, ou pour le compte d'une telle entreprise.